

# Vivre à Saint-Quay

Bonne année

 2014 

# Sommaire

- Le mot du Maire ..... P1-3
- Le mot de l'opposition ..... P4
- La vie du relais paroissial..... P4
- La vie des écoles ..... P5-6
- La bibliothèque..... P6-7
- Bon à savoir ..... P8-9
- Informations municipales ..... P10-12
- Pages couleurs..... P13-16
- La gazette ..... P17
- LA VIE DES ASSOCIATIONS ..... P18-27
  - Début de saison prometteur pour le CLub Trankilik
  - Stade kénanais
  - Bourse aux vêtements
  - Club informatique kénanais
  - Atelier Marie Curie
  - FNACA
  - Amicale Laïque
  - Gym Loisirs
  - Esperanto
  - Scots Bonnet
  - Chorale «o quay libert'airs»
  - Banque alimentaire
  - Amicale des retraites
  - Danses bretonnes
  - Elections municipales 2014 : mode d'emploi
  - Recensement de la population 2014
- INFORMATIONS DIVERSES .....P28
  - Don du sang
  - L'urbanisme à saint quay-perros
- ETAT CIVIL 2013..... P.28

# Agenda 2014

- **23 février** : Carnaval de l'Île Grande avec le char de l'Amicale laïque
- **07 et 08 mars** : Vente de la Bourse aux vêtements
- **23 mars** : Elections municipales (1<sup>er</sup> tour)
- **30 mars** : Elections municipales (2<sup>e</sup> tour)
- **06 avril** : Repas des Anciens
- **13 avril** : Vide grenier de l'Amical laïque
- **16,17,23 et 24 mai** : Théâtre Adultes (salle d'animation communale)
- **24 mai** : Théâtre des enfants (salle d'animation communale)
- **25 mai** : Elections européennes
- **09 juin** : Lundi de Pentecôte  
Pardon de Saint Méen
- **14 juin** : Fête de la Musique par « Animations kénanaises »
- **29 juin** : Kermesse des écoles

Le Maire accompagné de Marie-Paule Le GOFF, Adjointe, a souhaité une bonne année à Anna TASS, notre Doyenne, au nom de tous les Kénanais.



## Les vœux du Conseil Municipal Vendredi 10 janvier 2014

### *Meilleurs vœux pour 2014*

Je vais demander à l'ensemble des conseillers municipaux de me rejoindre.

Plusieurs d'entre nous se sont excusés dont Dominique Lecomte.

**D'abord les dames**, Marie-Paule Le Goff, Agnès Toullic, Annie Crolet, Josiane Réguer, Brigitte Glacet, Michèle Sapanel.

**Et les messieurs**, Yves Davoult, Roland Gelgon, Gérard Dauvergne, Jean-François Orven, Gérard Allain, Gilbert Lintanf, Jean-Jacques Rivier, Yves Le Damany et Pierre Coatanéa.

Madame la Conseillère Générale  
Mesdames, Messieurs les Maires,  
Monsieur le Maire honoraire  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs les représentants des corps constitués,  
Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise, commerçants et artisans,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis,

Bonsoir à toutes et à tous. Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation et à celle du Conseil Municipal. C'est un très grand plaisir de vous retrouver pour cette traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil Municipal de Saint Quay-Perros.

En cette nouvelle année, en mon nom, celui du Conseil municipal et du personnel communal, je souhaite vous adresser, ainsi qu'à vos proches et à l'ensemble des Kénanaises et des Kénanais, nos vœux les plus chaleureux.  
Des vœux de santé, de prospérité, de bonheur...

Cette année la cérémonie des vœux relève un caractère particulier puisque c'est la dernière de notre mandature et que nous sommes à quelques semaines des prochaines élections municipales.

Aussi ce soir, je ne ferai pas le bilan des 6 années de notre mandat. Je veux juste vous rappeler que ce mandat, nous l'avons commencé à 19 conseillers municipaux et nous le terminons à 17. En mars 2011, Rémy Hamelin, pour raisons personnelles, a souhaité mettre fin à son mandat.

Et triste souvenir, le mercredi 24 août 2011, Marina Le Flanchec décédait. depuis maintenant 2 ans, les associations



Kénanaises se sont mobilisées et organisent, au mois de septembre « la KEN'ADOT », une marche au profit de France Adot, en souvenir de Marina.

Comme chaque année, je vais faire un tour d'horizon de l'année écoulée.  
Concernant l'année 2014, j'attendrai d'autres occasions pour vous faire part de mes projets.

**Revenons à cette année 2013 qui vient de s'achever depuis quelques jours.**

Tout d'abord, un point sur les dossiers communaux et les réalisations de l'année.

**La voirie :** L'entretien de la voirie et la sécurité des usagers est une préoccupation constante pour la Municipalité. Trois gros chantiers étaient programmés en 2013.

1) Les travaux de la rue de la Forge planifiés en 2013 ont été reportés car une priorité s'est imposée à nos yeux : **la remise en état complet de la rue de la Vieille Côte**, axe très emprunté. Les travaux sont achevés depuis le mois d'août ; les conditions de circulation sont optimisées et les piétons peuvent descendre au port de Perros Guirec en toute sécurité. Le coût des travaux a été de 100 000€ ttc, Lannion Trégor Agglomération a versé une subvention de 18 223 €uros, je remercie le Président Joël LEJEUNE et son assemblée.

2) L'aménagement du carrefour à l'entrée d'Intermarché. Ces travaux étaient nécessaires et urgents car la voirie existante n'était plus adaptée à la desserte de ce secteur et à la fréquentation des activités et de l'habitat par les véhicules automobiles et les piétons. Les travaux réalisés font, j'en suis persuadé, l'unanimité, sécurisent l'accès aux supermarchés, à la maison médicale, aux secteurs pavillonnaires et à tous les utilisateurs de cette voie communale.

Le coût des travaux est 14 700 € TTC. Une subvention du Conseil général a été obtenue ainsi qu'une autre de Lannion Trégor Agglomération.

**3) La sécurisation de la Route Départementale 788 :**  
**L'année dernière je vous disais : « Après 20 ans, voire 30 ans me soufflait Roland Geffroy, d'attente et de travail des différentes municipalités, nous verrons en 2013, je l'espère, la réalisation d'un rond point à Saint Méen »**  
Et bien depuis quelques semaines, le giratoire de Saint Méen est opérationnel offrant aux usagers de la route et aux rive-

rains un confort nouveau de circulation dans des conditions de sécurité accrues.

Cet ouvrage est l'aboutissement d'une partie de l'aménagement de la RD 788. C'est aussi, bien sûr, la preuve visuelle de la réalisation d'un des dossiers prioritaires menés par les élus de Saint Quay-Perros depuis plus de 30 ans en collaboration avec les forces vives de la commune comme le Comité de Défense de la Route.

Cela n'a pas été facile et maintes fois, les représentants kénanais ont dû batailler ferme pour faire entendre puis faire accepter leurs arguments qui allaient dans le bon sens et qui servaient les intérêts de tous les usagers, de tous les riverains et pourrait-on dire, de l'ensemble de la population kénanaise. J'avais convié le 09 octobre 2013 la population Kénanaise à une réunion publique de présentation des différents aménagements projetés. Au cours de celle-ci, chacun a pu s'exprimer et je m'en félicite.

Dès le 15 octobre, débutait la première tranche de travaux de la mise en sécurité du carrefour de Saint-Méen par la réalisation du rond-point et celui-ci est opérationnel depuis le 04 décembre 2013.

Le coût de cet aménagement pour notre commune sera en définitif **100 000 € ht**.

Je remercie solennellement et publiquement Messieurs Claudy LE BRETON et Michel BREMONT, Président et Vice-président du Conseil général et Monsieur Joël LE JEUNE, Président de Lannion Trégor Agglomération.

Grâce à l'implication et la volonté de tous, nous avons enfin fait avancer ce dossier.

Nous nous étions fixés comme objectif pendant notre mandat de sécuriser cet axe important. Le travail a grandement commencé mais il reste encore plusieurs étapes à concrétiser, notamment la création du rond-point de Ker Noël et l'aménagement de la voie parallèle à Crec'h Quillé.

Offrir aux Kénanaises, aux Kénanais et à tous les acteurs économiques de la commune, un confort sécurisé de circulation, ce peut être aussi cela le « calme à deux pas de la mer ».

### **Un mot maintenant sur notre cadre de vie, le fleurissement et la vie de notre commune :**

Nouveau coup de chapeau à l'équipe des espaces verts pour la qualité du fleurissement communal. Nos jardiniers, ont une nouvelle fois réalisé un travail de grande qualité. Le fleurissement communal a été toute la saison une vraie réussite esthétique, récompensée à juste titre, par le 1<sup>er</sup> prix attribué à notre commune par le jury du Pays touristique du Trégor Goëlo et par le 4<sup>e</sup> prix au niveau départemental. Je félicite aussi les Kénanaises et les Kénanais qui participent à ce concours et contribuent ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie mais aussi de leurs quartiers.

### **Maintenant un rappel sur les nombreuses animations réalisées dans notre commune :**

Le feu d'artifice et le fest noz de Saint Quay-Perros organisés le 20 juillet, font partie des rendez-vous incontournables de

la côte de granit rose et nous sommes fiers de rivaliser avec les feux d'artifices des communes voisines. Bravo à l'animation Kénanaise et à l'association « les jardiniers du ciel » pour le magnifique spectacle qu'ils ont offert aux visiteurs venus une nouvelle fois très très nombreux.

### **Un mois de septembre riche en animations et en rencontres**

**La 2<sup>e</sup> édition du forum des associations**, organisée le 7 septembre, a réuni toutes les associations Kénanaises dans une ambiance très amicale. La fréquentation de la manifestation par des visiteurs bien plus nombreux et intéressés encourage et incite les associations à renouveler cette expérience chaque année. Ce Forum de rentrée leur permet de se rencontrer et de mieux se connaître.

Nous pouvons être fiers de la richesse et du dynamisme de la vie associative de notre commune.

**Le comice agricole** est la vitrine de l'agriculture. Il se déroule chaque année dans l'une des 9 communes de notre canton et il revenait cette année à Saint Quay-Perros d'organiser cette fête du monde rural. C'était le samedi 14 septembre.

Le comice agricole, c'est la fête de la ruralité. Il permet la rencontre du monde rural avec les citoyens. C'est un moment fort, un moment d'échange, un moment pour découvrir, participer, regarder... On comprend mieux l'origine du mot comice qui viendrait du latin CUMIRE qui signifierait « aller vers ».

Nous avons la chance, ici, sur notre canton que chaque année l'organisation de cette fête portée par nos agriculteurs fasse perdurer cette tradition qui crée le lien entre les générations et la population. Gardons l'espoir et gageons que cela dure encore de nombreuses années.

Je remercie en particulier les agriculteurs, les employés communaux et toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette très très belle journée.

**La Ken'ADOT**, était organisée le dimanche 22 septembre. Pour la deuxième année, cette balade autour de Saint Quay-Perros au profit de France ADOT (Association pour les dons d'organes et de tissus), a mobilisé une nouvelle fois l'ensemble des associations kénanaises et permis pour bon nombre des 310 marcheurs de découvrir des petits chemins et une partie de la campagne Kénanaise et Louannécaine sous un très beau soleil.

**L'exposition d'arts kénanaise** qui s'est déroulée du 4 au 15 août à la salle d'animation communale, a réuni une trentaine d'artistes. Les visiteurs ont pu admirer les peintures, les sculptures, les bijoux, la peinture sur porcelaine et les diverses créations... **Elena Bogaty**, peintre d'origine russe et bretonne d'adoption était notre invitée d'honneur. Nous avons pu découvrir et admirer la qualité de ses œuvres : Elle peint la nature au gré des saisons selon la technique utilisée au XIX<sup>e</sup> siècle, travaillant les détails et la lumière avec une grande précision.

Quant à la semaine de la création du 14 au 26 décembre, elle a permis à une quarantaine d'artistes locaux de présenter

leurs passions et leurs créations : le samedi 14 décembre, lors du vernissage, la salle comble démontrait l'intérêt du public pour cette manifestation à la veille des fêtes de fin d'année. Félicitations à Marie Paule et à toute son équipe.

**Je vous remercie, vous,** les bénévoles du monde associatif, tous ceux et toutes celles qui toute l'année, animent notre commune et créent le lien social. La commune sera toujours présente à vos côtés pour que vous puissiez continuer à œuvrer dans les meilleures conditions pour les Kénaçais.

**La vie d'une commune :** c'est beaucoup de moments agréables notamment les mariages où j'ai le plaisir d'officier généralement avec Marie Paule LE GOFF.

En 2013, nous avons célébré 5 mariages. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux petits Kénaçais.

Pendant les 6 années de mandat j'ai eu le plaisir de célébrer 38 mariages.

J'ai bien sûr une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés. Que chaque famille sache que je m'associe à leur peine.

**J'aborde maintenant un sujet important de mon propos, c'est parler de nos enfants :**

**La rentrée scolaire :** le premier trimestre à l'école Albert Jacquard s'est très bien déroulé. J'ai proposé de maintenir à l'école maternelle, l'organisation mise en place il y a 2 ans, trois ATSEM pour les 2 classes. Cette aide supplémentaire permet de favoriser l'accueil de nouveaux élèves **tout au long de l'année**. Nous comptons aujourd'hui 53 enfants en maternelle et 74 en primaire.

Le 12 décembre, le conseil municipal a voté la reconduction et le financement de l'étude surveillée du soir à l'école élémentaire. Ce service, assuré par une enseignante, est un support appréciable pour les enfants qui restent en garderie. Le conseil a aussi voté à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs communaux.

### **Les nouveaux rythmes scolaires**

Les enfants c'est l'avenir de notre commune et nous devons tout mettre en œuvre pour leur permettre d'étudier et de faire leur apprentissage de la vie dans les meilleures conditions possible. En ce qui concerne la prochaine rentrée scolaire de septembre 2014, un groupe de travail a réfléchi et a proposé

à l'Inspecteur de l'éducation nationale une organisation prenant en compte les nouveaux rythmes scolaires. **Nous attendons que cette proposition soit officiellement validée**, mais le plus dur reste à faire et dès le mois de janvier, nous allons travailler ensemble sur le contenu des activités pédagogiques à mettre en place. Pour cela, je compte sur l'investissement de l'ensemble des membres du groupe de travail. D'avance, je les en remercie pour leur implication, leur efficacité et la pertinence de leurs propositions.

### **Enfin, je conclurai par un mot sur la réforme territoriale.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le périmètre de Lannion Trégor Agglomération 20 communes, s'est élargie à la communauté de communes de Beg Ar Chr'a 8 communes et la commune de Perros Guirec. Ce sont donc 29 communes qui sont aujourd'hui regroupées dans Lannion Trégor Communauté avec un objectif commun, conforter notre tissu économique et renforcer l'attractivité de notre territoire. Les conseillers communautaires se sont déjà mis au travail et le 2 janvier à 16h, a eu lieu le 1<sup>er</sup> conseil communautaire. J'en profite pour féliciter M. Joël LE JEUNE qui vient d'être élu Président de Lannion Trégor Communauté.

Mesdames et Messieurs, Chers amis, je voulais vous remercier une nouvelle fois de m'avoir confié cette tâche extraordinaire: **La gestion de notre commune**. J'espère avoir été avec l'ensemble des conseillers municipaux à la hauteur de votre confiance et de vos attentes.

Je remercie l'ensemble des employés communaux pour toute l'aide qu'ils m'ont apportée pour mener à bien cette mission, Et enfin, Mesdames et Messieurs les Adjoints, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, il ne me reste plus qu'à vous remercier pour ces 6 années que nous avons partagées, pour ces 6 années où nous avons travaillé ensemble au service des Kénaçaises et des Kénaçais.

Merci de votre confiance.

Je vous renouvelle nos vœux les plus chaleureux pour vous, vos proches, des vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour que cette nouvelle année soit celle de tous les espoirs et de toutes les solidarités.

Comme chaque année, je fais le vœu... que tous nos vœux se réalisent. Pour vous toutes et pour vous tous, Bonne et heureuse Année 2014.

Votre maire,  
Pierrick Rousselot

## Le mot de l'opposition

### Fin de la mandature

Les élus de « Vivre Durablement à Saint Quay Perros » vous offrent à toutes et à tous, et plus particulièrement aux nouveaux Kénanais, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année que nous espérons plus clémente et plus dynamique que la précédente.

Compte tenu des restrictions sur l'utilisation des moyens communaux en période préélectorale fixées par la loi du 27 février 2002 (« En période électorale, le contenu de la tribune libre d'un journal d'une collectivité ne doit avoir qu'un caractère strictement informatif... ») et pour éviter toute mauvaise interprétation, nous ne dresserons pas de bilan ni ne présenterons de projet pour 2014.

Nous tenons cependant à remercier toutes les personnes

qui nous ont soutenus pendant toute la mandature. Notre vœu le plus cher est que la nouvelle équipe qui sortira des urnes fin mars saura dynamiser notre commune pour le plus grand bénéfice des Kénanaises et des Kénanais.

N'hésitez pas à contacter nos représentants communication :

Yves Le Damany, tél : 06 46 72 33 17  
@mail : yves.ledamany@sfr.fr

Pierre Coatanéa, tél : 02 96 23 31 81  
@mail : pierre.coatanea@wanadoo.fr

Consultez notre blog et intervenez à l'adresse suivante :  
<http://blog.saint-quay-perros-durablement.com>

## La vie du relais paroissial

Bonne Année, ... meilleurs vœux, ... à chaque kénanais. Mais que sous-entendent ces expressions que tout le monde utilise, à très juste titre, en chaque début d'année ? Une bonne santé certainement, du bonheur (mais comment le définir ? aimer et être aimé ?), de la joie, de la paix à tous les niveaux (depuis le cœur de chacun, au sein de la famille, le quartier ... jusqu'entre les nations), du travail, de la réussite dans les projets...

Merci à la municipalité de Saint-Quay et aux services techniques pour l'aide matérielle qu'ils apportent afin de permettre le bon déroulement des manifestations religieuses, notamment les pardons.

Merci aussi aux kénanais qui participent à la réalisation de la toujours aussi ravissante crèche de Noël dans l'église, et à ceux qui oeuvrent tout au long de l'année à la vie du relais paroissial de Saint-Quay. Sans ces personnes, qu'advierait-il de cette belle église qui participe à l'harmonie de l'endroit où elle est située ?

L'année 2013, comme chaque année d'ailleurs, a été très riche en événements. Le relais paroissial retient particulièrement l'élection surprenante du pape François, pape non européen mais argentin.

Peu après son élection, F. Lenoir, historien des religions, a dit de lui dans le Nouvel Obs : «Mgr Bergoglio est un grand intellectuel, un Jésuite jouissant d'une vaste culture, fin, polyglotte et très spirituel. C'est un homme humble et de prière. On n'a d'ailleurs jamais vu un pape demander à la foule présente de le bénir, comme il l'a fait à l'issue de son élection. Le choix de son nom - François Ier - est d'ailleurs significatif. Il s'agit bien sûr d'une référence à Saint François d'Assise, le fondateur de l'ordre mendiant des Franciscains, qui a réformé l'Eglise du Moyen-âge [au XIII<sup>e</sup> siècle NDLR],

à une époque où celle-ci se trouvait empêtrée dans la richesse et le pouvoir. Il a prôné un retour à la vie spirituelle et à la prière. » Constatant l'état du monde, le pape François, dans un texte intitulé « la joie de l'Evangile » et publié en novembre, demande à chaque chrétien d'œuvrer pour l'insertion sociale des pauvres, pour le dialogue social, pour la paix. Il y dénonce l'idolâtrie et la tyrannie de l'argent qui gouverne au lieu de servir et plaide pour un retour de l'économie et de la finance à une éthique en faveur de l'être humain. Les mots amour, confiance en l'homme, service et humilité font partie de son vocabulaire courant.

Aux chrétiens, il dit encore : «Jésus veut des personnes qui annoncent la Bonne Nouvelle non seulement avec des paroles, mais surtout avec leur vie transfigurée par la présence de Dieu. » A chacun de nous de nous entraider pour tenter d'y arriver !

#### *Dates ou événements à retenir*

- > **Messes à Saint-Quay-Perros** : le premier samedi du mois à 18h.
- > **Messe des familles** : à Kermaria le dimanche 2 février à 10h30
- > **Temps fort** à Perros-Guirec le dimanche 23 mars à 10h.
- > **Conférences de carême** :
  - Le samedi 1er février à 14h30 : Dieu, la foi et l'expression de la foi par Le père Jean Massart,
  - Le samedi 22 mars à 14h30 : l'Eglise, les sacrements par le père Jean Massart,
  - Le samedi 12 avril à 10h : les religions du livre par le père Jean Le Rétif.

#### **Renseignements**

Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou le site internet de la paroisse à l'adresse suivante :  
<http://perros-guirec.catholique.fr/>

### A l'école maternelle



Jeudi matin, les petits de la maternelle ont assisté au spectacle de Noël offert par l'amicale laïque ; les marionnettes et la fée-noël ont enchanté tout le monde.



La grande section est allée lundi après-midi avec enthousiasme découvrir les créations artistiques kénanaïses.



### Le père Noël à l'école maternelle



Vendredi 20 Décembre, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école maternelle. Surpris, intimidés, incrédules ou ravis, ils se sont bientôt regroupés autour de ce personnage tant rêvé et attendu : Il était là et bien là ! Les enfants lui avaient préparé dessins et chansons. Lui leur apportait des vélos pour leur cour de récréation et leur promettait encore des surprises à leur retour de vacances... Bien entendu, il n'avait pas oublié les chocolats.

Avant de repartir, certains lui ont gentiment rappelé la commande passée chez papa et maman le 25 décembre



### Cinéma

Au cours de ce premier trimestre les trois classes se sont rendues aux cinémas « les Baladins » de PERROS : L'inscription à l'activité « Cinécole » prévoit une séance cinéma par classe et par trimestre et une programmation par cycle.



### Monde et nature

Les sujets « monde et nature » proposés cette année étaient les suivants :

- CP-CE1 : le cycle de l'eau
- CM1 / CM2 : la géographie de l'Europe

Déroulement des séquences : Projection d'un documentaire ; ensuite le présentateur-animateur interroge les élèves faisant appel à leur réflexion et élargissant le thème programmé.

### Noël au Carré magique

Le spectacle offert aux écoles : Chansons de Charles TRENET

### Nouveaux rythmes scolaires :

Suite aux propositions élaborées par les membres du groupe de pilotage et après une présentation en conseil municipal, la semaine de 4 jours et demi sera mise en place à la rentrée scolaire 2014-2015.

#### Les contraintes de la loi sont les suivantes :

- 1 – 24 heures de cours par semaine
- 2 – 9 demi-journées de cours.
- 3 – une pause méridienne minimum d'une heure trente.
- 4 – pas plus de 3h30 par demi-journée
- 5 – pas plus de 5h30 de cours par jour avec possibilité de dérogation.
- 6 – l'Education nationale valide la proposition du Maire.

7 – C'est la commune qui est responsable et qui organise le temps d'accueil scolaire (TAP).

Le groupe de pilotage, présidé par le Maire et composé d'élus, des parents élus aux conseils des écoles et des enseignantes s'est réuni à plusieurs reprises. Suite à ses travaux, une proposition (nouvelle organisation des horaires) a été soumise aux autorités compétentes de l'Education Nationale.

Dès notification de la réponse officielle, l'organisation détaillée des activités périscolaires (les activités proposées, les lieux, les intervenants, les coûts, la sécurité ...) seront mis à l'étude.

Les parents seront tenus informés par leurs représentants. La concertation va se poursuivre et la réunion légitimement demandée par les parents devra être organisée.

## La bibliothèque

**L'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une bonne année 2014 et vous accueille le mercredi matin de 10h à 12h et le vendredi de 16h30 à 18h30.**

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement le mercredi de 10h à 12h.

#### Les achats 2013

Tout au long de l'année, de nombreuses parutions littéraires enrichissent les présentoirs de la bibliothèque.

**Adultes** : 80 exemplaires achetés en 2013 (romans, policiers, documentaires, biographies, autobiographies et BD).

**Jeunesse** : 60 exemplaires achetés en 2013 (albums jeunesse, documentaires, BD, romans, prix des incorruptibles)

#### Romans adultes les plus empruntés en 2013

2. Eux sur la photo – *H. Gestern*
3. Ceux de Menglazeg – *H. Jaouen*
4. La fille secrète – *Shilpi Somaya Gowda*

5. La vérité sur l'affaire Harry Quebert – *J. Dicker*
6. Comment (bien) rater ses vacances – *A. Percin*
7. La chambre de veille – *A. Gloaguen*
8. Noirs en blanc – *D. Labayle*
9. C'est arrivé comme ça – *J. Kaufmann*
10. Monsieur le Commandant – *R. Slocombe*
11. Arrive un vagabond – *L. Erdrich*

#### Albums pour enfants les plus empruntés en 2013

1. Tam-tam dans la jungle La petite flaque
2. À plus tard, Gérard ! Le monstre terrifiant
3. Si le loup y était..
4. Chapeaux d'Achille (Les)
5. Un géant vraiment très chic
6. Mon amie la chenille
7. Où est mon nounours ?

8. Animaux en danger (Les)

#### Prix Armorice

Très bonne participation pour cette 3e édition : Très curieux quant à la nouvelle sélection, les lecteurs ont adhéré à ce prix dès sa mise en rayon.

#### Le club lecture

Les titres prévus le 11 février seront « Peste et choléra » de P. Delville et « Arrive un vagabond » de R. Goolrick . Le 25 mars, ce sera un livre au choix sur le thème de l'humour.

(Le club lecture se réunit un mardi chaque mois du mois à 14H en bibliothèque).

#### Les écoles et la bibliothèque : « Le prix des incorruptibles » à l'école élémentaire

En fin de trimestre, les élèves de l'école élémentaire sont venus en bibliothèque

échanger avec les bénévoles autour du « prix des incorruptibles » : La présentation de certains exemplaires a éveillé la curiosité des plus jeunes en leur

donnant envie de lire. Quant aux plus grands qui avaient déjà lu en grande partie la sélection, ils ont su justifier leurs préférences.

Prochaine étape : Voter très officiellement pour son livre préféré.



« Moment lecture » des enfants de petite section à la bibliothèque.

#### POUR INFORMATION :

Lors de l'informatisation de la bibliothèque, les livres abîmés ont été sortis des rayons .

Les adhérents-lecteurs attendent sur les présentoirs des livres de l'actualité littéraire. Le passage du bibliobus de la Bibliothèque Départementale des Côtes d'Armor de PLERIN permet deux fois par an de renouveler les rayons ; une fois par mois une navette dépose les demandes particulières des adhérents ...

Des particuliers proposent régulièrement de faire don de leurs livres : Tenant compte des besoins des lecteurs et de la taille du local, les bénévoles de la bibliothèque municipale ne prennent plus ces livres.

# BON À SAVOIR...

**MAIRIE** : Tel : 02 96 49 80 40 – Fax : 02 96 23 07 03 – e-mail : [mairie.saintquayperros@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintquayperros@wanadoo.fr)  
Site Web : [mairie-saintquayperros.fr](http://mairie-saintquayperros.fr)

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- du lundi au vendredi 8H30 à 12H00  
13H30 à 17H 30 (sauf mercredi et vendredi)
- le samedi 8H30 à 12H00

## PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les membres de la Municipalité recevront les Kénaïses et les Kénaïses aux heures suivantes, à la Mairie :

- Pierrick ROUSSELOT **Maire**  
Samedi de 11H30 à 12H30  
Sur rendez-vous en contactant le secrétariat de la Mairie
- Yves DAVOULT **1<sup>er</sup> Adjoint – Finances & administration générale**  
Mardi de 11H à 12 H
- Marie-Paule LE GOFF **2<sup>e</sup> Adjoint – Affaires sociales & culturelles**  
Lundi de 16H30 à 17H30
- Roland GELGON **3<sup>e</sup> Adjoint – Affaires scolaires, sport & vie associative**  
Jeudi de 16H45 à 17H30
- Gérard DAUVERGNE **4<sup>e</sup> Adjoint – Urbanisme & environnement**  
Vendredi de 11H à 12H
- Jean-François ORVEN **5<sup>e</sup> adjoint – Travaux**  
Vendredi de 10H à 11H

## COLLECTES DECHETS MENAGERS A DOMICILE

Celles-ci sont assurées par les services de la Communauté d'Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

- **Ordures ménagères et Collectes sélectives** : alternativement, tous les mardis
  - **Encombrants et ferrailles : janvier 2014** (dans la limite de 2m<sup>3</sup> par foyer et à déposer sur la voie publique). Inscription directement auprès de Lannion Trégor Agglomération - N° Vert : 08000 22 300
- ATTENTION :

Il est indispensable de nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.

Il faut absolument que chacun effectue un tri sélectif de ses déchets.

## DECHETTERIE DU FAOU

Tél : 02 96 48 02 91 - ouvertures du lundi au vendredi (8h30-12h15 et 14h-18h30)

Le samedi de 8h30-12h15 et de 14h-19h et le dimanche de 10h-12h

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS (**Transport à assurer par vos soins**).

Après un tri attentif, allez y déposer l'essentiel de vos déchets non ménagers.

Déchets acceptés : Ferrailles - verres - petits encombrants - papiers - cartons - pneus - huiles - piles - déchets végétaux - tontes de pelouses - PVC - médicaments - radios - seringues - batteries

## CABINET GROUPE MEDICAL "MEDIPLURIEL" à Kertanguy

4 médecins généralistes – Masseurs-Kinésithérapeutes – Diététicienne – Psychologue – Orthoptiste – Sophrologue – Ostéopathe – 2 Orthophonistes - 2 Infirmières - Podologue – Thérapeute familiale.

- **Standard médical** : 02 96 49 10 10 • Paramédical : 02 96 49 10 00 • Fax : 02 96 23 11 90
- 8H-12H et 14H-19H (du lundi au vendredi) – 8H à 12H le samedi

## RECENSEMENT (SERVICE NATIONAL)

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans en :

Janvier, février, mars doivent être recensés **en avril** - Avril, mai, juin **en juillet**

Juillet, août, septembre **en octobre** - Octobre, novembre, décembre **en janvier**

Se présenter à la Mairie le mois voulu muni du livret de famille ou de la Carte Nationale d'Identité.

## SALLE D'ANIMATION COMMUNALE

Les réservations pour la Salle d'Animation Communale sont effectuées auprès de **Monsieur Xavier Le Bris**,

Responsable des Installations. Tel : 02.96.91.22.00

Des permanences ont lieu aux heures suivantes, à la salle d'Animation, afin de signer les contrats.

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16 heures à 17 heures

- samedi : 11 heures à 12 heures.

\* La «Salle Bleue» est disponible gratuitement aux associations et organisations communales.

**Réservation auprès du responsable.**

## CORRESPONDANTS DES JOURNAUX

Ouest France Christian PIGNY 02 96 23 09 61 – cpigny@orange.fr

Télégramme Jean-Jacques BERTHOU 02 96 91 03 37 – jean-jacques.berthou@wanadoo.fr

Le Trégor Lise MUZELLEC 02 96 23 49 49 – lise.tregor@wanadoo.fr

## OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Ouverture de la bibliothèque le mercredi de 10H à 12H et le vendredi de 16h30 à 18h30. Ouverte uniquement le mercredi matin pendant les vacances de la TOUSSAIN T (10h/12h). Fermée pendant les vacances de NOEL.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN ENFANT MINEUR :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées.

## CONSTRUCTION NOUVELLE

Le Conseil Municipal rappelle à tous les Kénaçais que toute construction neuve ou réalisation de travaux, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable).

## CABINET D'INFIRMIERES

Mmes Kérambrun et Hascoet – 41 Résidence de Kertanguy – Tel : 02 96 23 25 37 – Soins à domicile.

**CAUE22** (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) : la permanence de Claude THIMEL, pour le conseil aux particuliers désirant construire, se tient à l'Unité Territoriale de la DDTM de Lannion, Boulevard Louis Guilloux, tous les jeudis, de 9h à 12h et de 14h à 16h. Tel.02 96 46 69 80.

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

- **Activité « espace – jeux »** : Pour les enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs assistantes maternelles, des parents ou des grands-parents, les vendredis 24 janvier, 28 février, 28 mars et 25 avril dans une salle de l'ancienne école maternelle.

- **Baby-gym** : Atelier de motricité pour les moins de trois ans à la salle des sports de LOUANNEC, les jeudis 23 janvier, 27 février et 27 mars. Deux groupes : de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30 ; inscription sur place ou auprès de Mme PRIGENT au 06 70 37 64 67.

- **La ludothèque** : Chaque mercredi à LOUANNEC **de 10h à 12h** dans la salle « verte », située derrière la mairie (Fermée pendant les vacances). Adhésion : 20€ par an.

**Renseignements administratifs :**

Jacqueline PRIGENT au 06 70 37 64 67 ou au CIPE.rpam@laposte.net

Permanences administratives le vendredi 25 octobre de 13h30 à 16h30 dans le local des espaces-jeux.

**EMMAUS** La communauté Emmaüs a ouvert une antenne à Ploulec'h, 7 route de Morlaix depuis le 3 mai 2008.

## Compte rendu du Conseil municipal du vendredi 27 septembre 2013 à 18 heures

**Étaient présents :** Pierrick ROUSSELOT, Maire, Yves DAVOULT, Marie-Paule LE GOFF, Gérard DAUVERGNE (arrive en cours de séance), Roland GELGON, Jean François ORVEN, Adjoint, Josiane REGUER, Gilbert LINTANF, Annie CROLET, Gérard ALLAIN, Jean Jacques RIVIER (arrive en cours de séance), Agnès TOULLIC, Yves LE DAMANY et Michèle SAPANEL, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Brigitte GLACET (procuration à Agnès TOULLIC), Dominique LECOMTE (procuration à Michèle SAPANEL), Pierre COATANE (procuration à Yves LE DAMANY), Gérard DAUVERGNE (procuration à Pierrick ROUSSELOT - délibération n°13.05.01.), Jean Jacques RIVIER (procuration à Roland GELGON - délibération n° 13.05.01.).

Secrétaire de séance : Jean François ORVEN est désigné secrétaire de séance.

Le quorum atteint, le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 juillet 2013
- 2 - Rapports des commissions communales
- 3 - Dossiers communautaires (informations)
- 4 - Elections de délégués à Lannion Trégor Communauté
- 5 - Election d'un représentant communal à la C.L.E.T.
- 6 - Point sur l'aménagement de la RD 788
- 7 - Dossier « Inventaire des zones humides » de la commune
- 8 - Questions diverses

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Conseil municipal respecte une minute de silence à la mémoire d'Albert JACQUARD, récemment disparu. Le Maire indique qu'il a sollicité Roland GEFFROY, Maire honoraire, pour rédiger un hommage qui sera inséré dans le prochain journal communal.

### 1 - Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 12 juillet 2013 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2 - Rapport des commissions communales :

**A - Commission des finances et du personnel du 13 septembre 2013 :** Suite à l'étude du dossier en commission, le Maire propose à l'assemblée de procéder au recrutement d'un apprenti dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Il explique que le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de droit privé qui permet d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme homologué. Ce type de contrat associe des enseignements théoriques dans un centre de formation d'apprentis à une formation pratique dans une collectivité.

Le Maire indique que cette demande émane d'une mère de famille qui est en recherche de contrat d'apprentissage depuis mai pour son fils scolarisé au CFA de Pommerit-Jaudy.

Yves DAVOULT fait remarquer le rôle social que peut ainsi jouer la commune dans ce projet. Il indique que la charge financière n'était pas prévue au budget 2013 et qu'en cas de besoin, il proposera à l'assemblée de voter, le moment venu, une décision modificative du budget.

Yves LE DAMANY demande comment se passe l'encadrement de l'apprenti, notamment lors des vacances du maître d'apprentissage. Le Maire précise que Pascal MASSON sera le maître d'apprentissage et qu'il bénéficiera à ce titre d'une rémunération complémentaire. Concernant la période de congés annuels, l'emploi du temps et l'en-

cadrement seront adaptés.

Une fois ces informations données, le Conseil municipal, par vote à l'unanimité :

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le Code du travail,

VU le décret n° 92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public,

VU le décret n° 93-162 du 02 février 1993 relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial, VU l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 24 septembre 2013,

CONSIDERANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre,

CONSIDERANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

CONSIDERANT qu'à l'appui de l'avis favorable du Comité technique paritaire, il revient au Conseil municipal de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage

DECIDE le recours au contrat d'apprentissage

DECIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2013-2014 un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de poste	Diplôme préparé	Durée de la formation
Espaces verts	1	C.A.P.	2 ans

et ainsi modifier le tableau des effectifs du personnel communal par la création d'un poste d'apprenti.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets de la commune (2013, 2014, 2015), chapitre 012.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec le C.F.A. de Pommerit-Jaudy.

D'autre part, le Conseil municipal, unanime, décide d'accorder une bonification indiciaire au maître d'apprentissage.

Arrivées de Gérard DAUVERGNE et Jean Jacques RIVIER

### B - Commission scolaire du 26 septembre 2013 :

Roland GELGON donne lecture du compte rendu de la réunion.

Présents : Pierrick ROUSSELOT, Maire, Roland GELGON, Vice-Président de la commission, Josiane REGUER, Annie CROLET, Yves LE DAMANY, Jean Jacques RIVIER ainsi que Mesdames C.GUEGAN et C.OLIVIER, Directrices et les représentants des parents d'élèves : A-L. CAYOUX, P. BROGGI, P.BRIAND et E.LE HUEROU.

Ordre du jour :

1 - Point sur la rentrée scolaire

2 - Rythmes scolaires : création d'un groupe de travail

3 - Questions diverses

### 1 - La rentrée scolaire s'est effectuée sans difficulté majeure avec des effectifs stables.

75 enfants à l'école élémentaire répartis comme suit : 1 classe de 22 enfants (15 CP + 7 CE1), 1 classe de 23 enfants (6 CE1 + 17 CE 2) et 1 classe de 30 enfants (14 CM1 + 16 CM2).

54 enfants à l'école maternelle répartis comme suit : 1 classe de 32 enfants (13 GS + 19 MS) et 1 classe de 22 enfants (14 PS + 8 TPS).

2 - Rythmes scolaires : le planning est assez serré car la commune doit présenter pour validation à l'Inspection Académique et avant le 1er décembre 2013, le projet d'organisation scolaire arrêtée pour la rentrée 2014.

A cet effet, un groupe de travail a été constitué et une prochaine réunion de ce groupe de travail est fixée au 18 octobre prochain à 18h en mairie. Ce groupe de travail est composé du Maire, Roland GELGON, Josiane REGUER, Jean Jacques RIVIER, Pierre COATANE, les deux directrices d'écoles et des représentants de parents d'élèves.

L'ensemble des participants à la commission scolaire a pu donner son avis et ses impressions sur la manière d'aborder cette réforme. Le groupe de travail constitué est en charge de définir un projet cohérent et réalisable en tenant compte des contraintes locales.

3 - Questions diverses :

Il y a actuellement à l'école une enfant temporairement handicapée et se déplaçant principalement en fauteuil. Il n'y a pas de difficultés pour l'accueillir à l'école mais il lui est cependant impossible d'accéder toute seule à la cantine scolaire. La solidarité entre parents d'élèves, enseignantes et membres du conseil municipal a permis jusqu'à présent de gérer cette situation mais a aussi montré que nous n'avons pas de solution pérenne pour la prise en charge d'un enfant handicapé. Il convient d'y réfléchir et de trouver une solution acceptable pour le futur car cette situation peut se représenter inévitablement tous les ans.

Commentaires du Conseil municipal :

Yves LE DAMANY revient sur les points importants de la réforme scolaire, à savoir une journée maximum de 5h30 et non de 6h, l'enseignant qui reste responsable de l'activité périscolaire alors que le nombre d'heure reste à 24h. et la prise en charge des élèves jusqu'à 16h30.

Roland GELGON répond que la journée de 5h30 peut par dérogation être portée à 6h. Concernant la responsabilité des enseignantes, durant l'activité périscolaire, les enfants sont sous la responsabilité du Maire. La responsabilité des enseignantes est donc toujours de 24h par semaine.

Yves LE DAMANY évoque ensuite la dotation de solidarité urbaine versée, subvention versée aux communes par l'Etat à hauteur de 45€ par élève.

Yves DAVOULT indique que cette participation de l'Etat n'est prévue que pour la première année, c'est-à-dire pour les communes mettant en place la réforme à la rentrée de 2013.

**C - Comité de gestion de la salle d'animation communale du 12 septembre 2013**

Roland GELGON donne lecture du compte rendu.

Présents : Roland GELGON, Jean Jacques RIVIER, Michèle SAPANEL, membres de la commission, Jean Michel GEFFROY et Xavier LE BRIS, employés communaux en charge de la gestion de la salle et les représentants des associations utilisatrices de la salle: Marianne DENIEL, Jeanne DONVAL, Christophe CARMES, M. MEYER, Jimmy BART, Jean Paul LE BERRE, M. GUIBERT, A. SQUEREN, M.A. RAOUL.

Ordre du jour :

- 1 - Point sur le planning hebdomadaire d'utilisation de la salle
- 2 - Planning des manifestations et des besoins de disponibilité de la salle pour 2014
- 3 - Questions diverses

**1 - Quelques modifications dans les plannings sont demandées.**

- Amicale des retraités : salle bleue tous les jeudis au lieu d'un jeudi sur deux

- O Quay Libert'Air : le mardi de 10h à 12h au lieu de 10h à 13h

- Pilate : prise de créneau le mardi de 13h15 à 14h15 et rajout d'un créneau le jeudi de 13h15 à 14h15.

Scots Bonnet : horaire de 20h30 à 23h le mardi au lieu de 19h45 à 22h  
Danses bretonnes : horaires de 20h30 à 23h le jeudi au lieu de 20h30 à 22h.

Danses adultes : suppression du créneau du mercredi de 16h45 à 19h15.

Nota : Il serait intéressant à l'avenir d'établir deux plannings différents ; un pour la salle bleue et l'autre pour la grande salle.

Un planning d'utilisation des locaux de l'ancienne école serait le bienvenu.

**2 - Manifestations 2014 :**

Un tour de table a été effectué où chaque association a pu émettre ses besoins. Pas de difficultés majeures.

Nota : Demande pour la mise en place d'un vide grenier dans les locaux de l'ancienne école les 23 ou 30 mars 2014. Après réflexion, il ne semble pas judicieux de faire cette manifestation le jour des élections municipales (problèmes d'accès et de parkings aux abords de la salle communale).

**3 - La réforme des rythmes scolaires** qui sera appliquée à la rentrée 2014 va impacter le planning d'utilisation hebdomadaire de la salle mais il est trop tôt aujourd'hui pour en connaître l'ampleur.

Commentaires du Conseil municipal :

Yves LE DAMANY demande si le bilan financier des locations de la salle est connu. Roland GELGON répond que ce document sera disponible prochainement une fois que toutes les locations auront été encaissées par la régie municipale.

**D - Commission Information :**

Yves DAVOULT donne les informations suivantes :

Journal communal n° 135 : la préparation se déroule normalement et le journal sera en mairie le 18 octobre prochain comme prévu dans le planning.

Salle informatique : le Club informatique s'est installé dans ses nouveaux locaux au deuxième étage du bâtiment de la mairie. Les activités ont lieu par groupe les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

Après consultation auprès de différents fournisseurs, un fourgon neuf va être commandé pour les services techniques en remplacement du fourgon Fiat Ducato, hors d'usage. C'est une acquisition très intéressante grâce à une forte remise. Le coût s'inscrit dans les crédits budgétaires 2013 réservés à cet effet. Pour répondre à une autre demande des services techniques, une petite camionnette pourrait être achetée en 2014.

**3 - Dossiers communautaires :**

Le Maire donne des informations sur le calendrier à venir pour la mise en place de Lannion-Trégor Communauté :

Rappel : un Comité de Pilotage s'est réuni le 12 septembre 2013

10 octobre : réunion à Perros Guirec du Comité de Pilotage pour présenter les modalités d'élections des conseillers communautaires et valider la feuille de route en lien avec le Contrat de territoire

03 décembre : réunion à Lanvellec du Comité de pilotage pour préparer le pré Conseil communautaire du 12 décembre.

02 janvier 2014 : réunion du nouveau Conseil communautaire

Concernant la C.L.E.T. : deux réunions préparatoires le 29 octobre et le 12 décembre puis une réunion d'installation le 07 janvier 2014.

Le Maire rappelle que la commune disposera de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants jusqu'au renouvellement intégral des conseils municipaux en mars 2014. Ensuite, la commune ne disposera plus que de deux titulaires.

A ce sujet, Yves LE DAMANY demande comment cela se passera en cas d'absence d'un ou des délégués.

Le Maire répond que des procurations pourront être données à d'autres membres du Conseil communautaire. Le Maire précise que jusqu'à présent, les délégués de Saint Quay-Perros ont toujours assisté régulièrement aux réunions. Il indique également qu'il est envisagé d'ouvrir les commissions communautaires aux conseillers municipaux.

Projet de rocade sud : Le Maire indique que des études ont été menées et présentées en réunion publique. Depuis, il n'a pas d'informations nouvelles.

L'Aéroport : Le Maire indique que les collectivités formant le Syndicat mixte ont réussi à trouver un accord financier afin que la ligne puisse continuer à fonctionner et ce jusqu'en 2017. Le prix du billet reste cependant élevé, ce que regrette le Maire qui estime que l'offre par des prix cohérents permettrait de fidéliser la clientèle. La délégation de service public a été attribuée à la compagnie aérienne « HOP ».

Parc des expositions à Bel Air : Yves LE DAMANY demande où en est le projet et si les conseils municipaux auront à délibérer sur ce projet. Il rappelle que le groupe minoritaire avait émis des réserves en particulier sur la localisation à Bel Air où aucune infrastructure d'accueil hôtelière n'est présente.

Le Maire répond que le projet se gère à l'échelon communautaire sans avis des conseils municipaux. Actuellement le dossier en est à la phase de procédure pour le choix du maître d'œuvre par jury de concours. Le Maire fera partie de ce jury. Le Maire est persuadé que le site est bien choisi et le projet est économiquement intéressant. Des infrastructures devront et seront réalisés pour optimiser son accès.

#### **4 – Elections de délégués à Lannion Trégor Communauté**

Le Maire rappelle tout d'abord à l'assemblée les dispositions réglementaires relatives à ce type d'élection puis propose de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants à Lannion Trégor Communauté pour la période de 01 janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des conseillers municipaux. Ils prendront l'appellation de « conseillers communautaires ».

Pour l'élection du premier délégué titulaire, Pierrick ROUSSELOT est le seul candidat déclaré et il est élu au premier tour de scrutin par 17 voix pour 17 votants.

Pour l'élection du second délégué titulaire, Roland GELGON et Yves LE DAMANY font acte de candidature. Roland GELGON qui obtient 13 voix au premier tour de scrutin, est élu. Yves LE DAMANY obtient 4 voix. Yves LE DAMANY, au nom de son groupe, regrette qu'en fin de mandature, la majorité municipale ne profite pas de cette période de transition pour ouvrir un poste à l'opposition.

Pour l'élection des deux délégués suppléants, Gérard DAUVERGNE et Jean Jacques RIVIER, seuls candidats déclarés, sont élus par 17 voix pour 17 votants.

#### **5 – Election d'un représentant communal à la C.L.E.T. (commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges)**

Yves DAVOULT fait seul acte de candidature.

Yves DAVOULT obtient 17 voix sur 17 votants et ayant ainsi la majorité absolue des voix au premier tour de scrutin, il est désigné délégué à la commission d'évaluation des charges transférées à Lannion-Trégor Communauté pour la période de 01 janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des conseillers municipaux

#### **6 – Point sur l'aménagement de la RD 788 :**

Le Maire indique que le dossier avance bien et que le planning est respecté. La consultation d'entreprises vient de s'achever. Deux offres ont été déposées. La proposition retenue s'élève à 309 580 € HT pour une estimation prévisionnelle de 370 000 €.

Les travaux débiteront le 15 octobre 2013 pour s'achever le 15 décembre 2013.

Les différents gestionnaires de réseaux auront aussi à intervenir sur le site.

Une réunion d'information du public est fixée au 09 octobre 2013 à 18 heures à la salle d'animation Yves Guegan.

Yves LE DAMANY demande d'une part si les membres de la commission communale auront à étudier le dossier et d'autre part si la Députée a été sollicitée en vue d'obtenir une subvention sur ses crédits « réserve parlementaire ».

Le Maire répond que le projet a déjà été étudié en commission et que depuis, il n'a fait l'objet d'aucune modification.

Le Maire a évoqué avec Corinne ERHEL, Députée, l'idée d'une aide

financière sur ses crédits parlementaires mais il n'y a pas eu ensuite de demandes écrites.

#### **7 – Dossier « Inventaire des zones humides » de la commune**

Le Maire rappelle que le technicien du Bassin versant a présenté le projet et que 50 hectares ont été détectés en « zones humides (36 h. en boisements, 9,4 h. en prairie, 1,4 h. en culture, 1,2 h. en jardins et 2h. en friches). Il n'y a pas de problèmes particuliers et les agriculteurs peuvent continuer à cultiver les terres classées en zones humides. Une enquête publique va se dérouler en mairie de Saint Quay-Perros du 21 octobre au 20 novembre 2013 où chacun pourra prendre connaissance du dossier et exprimer ses remarques. Il s'agit d'une simple enquête, sans la présence d'un commissaire enquêteur.

Gérard DAUVERGNE indique qu'à la suite de cette enquête, une réunion sera organisée afin de faire le bilan des remarques déposées. Puis le Bassin versant et l'Agence de l'Eau auront à donner leur accord sur ce dossier qui deviendra alors un document officiel.

Ce document entrera en vigueur lors de son intégration dans le P.L.U. à l'occasion d'une révision du P.L.U. qui doit intervenir dans les trois ans suivant la date de validation du Scot.

Par ailleurs, il n'y a pas d'effets particuliers par rapport à l'urbanisme sauf que la police de l'eau s'applique.

#### **8 – Questions diverses :**

**A – Pharmacie :** Yves LE DAMANY rappelle que lors de notre analyse sur le Scot du Trégor, il avait été évoqué la mise en place d'une pharmacie associée au groupe médical. A-t-on activé cette demande ?

Le Maire répond que cette question a bien été remontée au niveau du SCoT. Malheureusement, c'est au niveau des organisations professionnelles qu'il y a blocage.

Gérard DAUVERGNE précise qu'au niveau national, la tendance est à la réduction des officines.

**B – Planning des commissions communales :** Yves LE DAMANY constate que les réunions des commissions sont souvent programmées la semaine du Conseil municipal. Ne peut-on pas mieux les répartir afin d'éviter l'absence de documents à présenter au Conseil municipal ?

Le Maire répond que ce n'est pas souvent le cas mais que ces derniers temps, rentrée oblige, beaucoup de commissions se sont tenues tardivement.

**C – Zone artisanale de Kéringant :** Répondant aux interrogations d'Yves LE DAMANY, le Maire répond qu'il n'a pas eu d'information ni de contacts avec de potentiels investisseurs. Nous sommes ici dans un domaine strictement privé.

Par ailleurs, force est de constater que les abords des divers bâtiments sont dans un état déplorable.

#### **D – Les festivités de l'été :**

Le Maire se félicite de la réussite du Fest noz et du magnifique feu d'artifice ainsi et de l'exposition d'arts kénanaise. Grand succès aussi au mois de septembre du Forum des associations, du Comice agricole et enfin de la Ken'Adot.

**E – Palmarès des communes fleuries :** Saint Quay-Perros a obtenu le 1er prix du Pays de Trégor Goélo dans sa catégorie (1000 à 2000 habitants) ainsi que le 4ème prix du jury départemental. Félicitations à nos jardiniers et à l'ensemble des employés des services techniques.

**F – S.P.A.N.C. (Service public d'assainissement non collectif) :** Ce service de Lannion Trégor Agglomération va engager une campagne de visite de vérification du fonctionnement des assainissements non collectifs.

#### **G – La date du prochain conseil municipal n'est pas fixée.**

VU LE MAIRE,  
VU LE SECRETAIRE DE SEANCE

## « L'Animation kénanaise » aide le Village Gaulois à Pleumeur-Bodou

Entre Radôme et Planétarium, le Village Gaulois, dans un cadre enchanteur, offre une multitude de jeux et d'activités pour petits et grands. A vocation humanitaire, il fonctionne sans subvention et est géré par l'association MEEM (le Monde des Enfants pour les Enfants du Monde) Une large partie des bénéficiaires finance la totale scolarité de 2500 élèves du primaire dans une région très pauvre du Togo (locaux, matériel, cantine, salaire des maîtres etc...) ainsi que la construction de deux collèges de 800 places et a pour projet la construction d'un lycée.

C'est tout naturellement que les membres du comité d'animation kénanaise ainsi que d'autres personnes intéressées par le concept ont répondu présents à un appel lancé par la direction du village pour une journée de bénévolat, souhaitant donner un peu de leur temps pour ce projet humanitaire.

Le 7 Décembre, par une belle journée ensoleillée, c'est donc 35 personnes qui se sont retrouvées pour rénover des jeux existants, créer de nouvelles activités, améliorer les accès, embellir le site, sans oublier les cuisinières qui ont pré-

paré un excellent pot au feu, dégusté à la gauloise, autour d'un feu de bois.

Une réelle bonne journée marquée sous le signe de la convivialité, de la détente, du partage et qui apporte une aide non négligeable aux salariés du Village.

Tous les ans au mois de mars, un responsable du Village Gaulois s'envole pour le Togo afin d'apprécier sur place les réalisations et la qualité de l'enseignement des écoles financées grâce au Village de Pleumeur-Bodou. Les populations lui réservent chaque fois un accueil des plus chaleureux.



## Les Couillons de Tomé vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014

Le Groupe de Chants de Marins «Les Couillons de Tomé» vous souhaite une bonne et heureuse année 2014. Il aura le plaisir de vous proposer son 2ème CD au Printemps. Nous sommes donc en pleine préparation dans la salle mise aimablement à notre disposition par la municipalité de St Quay.

Notre groupe de chanteurs et musiciens formé en 2007 a pris le nom de la bouée cardinale à l'ouest de l'île Tomé. Il intervient lors des fêtes musicales et maritimes de la région et sa réputation a

désormais dépassé les limites du département. Composé de marins qui aiment chanter pour leur plaisir et celui de partager quelques moments de bonheur avec le public, notre groupe anime aussi gracieusement les maisons de retraite, les hôpitaux et les manifestations caritatives. C'est avec bonheur que nous vous retrouverons lors de l'une de nos animations au cours de la nouvelle année, année que nous souhaitons la meilleure possible à tous les Kénanais.

Bloavez mad evit mignoned sant Ké.



## 24<sup>e</sup> semaine de la création

Participation record à la semaine de la création avec plus de 35 exposants. Le 14 décembre, le public est venu nombreux au vernissage et a apprécié la diversité et la qualité des œuvres présentées. L'exposition a été ouverte au public du 15 au 26 décembre. (reportage photo en page centrale couleur).

## Début de saison prometteur pour le CLUB

Bonne Participation au Cross Départemental du 12 janvier, avec 11 poussins dans la course qui ont tous été médaillés.



Les benjamines ont pris le départ avec Camille Olivares qui s'est classée 4<sup>e</sup> après avoir obtenu la troisième place au Régional cross UNSS, Suzanne Benis arrivera 14<sup>e</sup> suivie de Yuna Le Cozic-Simon à La 33<sup>e</sup> place et Lise Costa 51<sup>e</sup>. En Minimes Aénor Hervo se classe 30<sup>e</sup> suivie de Héléne Etienne à la 33<sup>e</sup> et Luan Veteau en 42<sup>e</sup> sur 73 participantes.

Pour les garçons sur 57 partants Simon Chauvet se classe 30<sup>e</sup>, Vincent Le Bris 38<sup>e</sup>, Clément Laine 50<sup>e</sup> et Mael Pepers 53<sup>e</sup>. Et notre Cadet Pierre Bucheton terminera 28<sup>e</sup> sur 35 partants.

Cette journée s'est clôturée par une soirée conviviale avec dégustation de la galette des rois et un pot de l'amitié avec athlètes et parents, et Mme Ignolin représentant la Mairie de Perros Guirec.

A cette occasion des sacs de sports ont été remis aux athlètes du Club.



## TRANKILIK

L'Association « Trankilik » vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2014 et vous invite à découvrir la pratique régulière du Qi Gong à la Salle Polyvalente de St Quay-Perros tous les Jedis de 10h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h30.

Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition particulière. Le Qi Gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple. Il aide chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire, à trouver la détente ainsi que le calme intérieur né-

cessaire à un bon équilibre.

L'Association propose également un cours de Yoga de 11h30 à 12h30 et de 18h30 à 20h.

Merci aux adhérents qui apportent beaucoup de joie et d'énergie à l'Association et qui ont participé au pot de l'amitié offert par Trankilik pour la fin de l'année 2013.

Une journée sur les Huiles Essentielles aura lieu à la salle polyvalente le Samedi 22 Février 2014 de 9h à 17h.

« L'aujourd'hui fait de chaque hier un rêve de bonheur et de chaque demain une vision d'espoir ».



### Contact :

Mme AUTRET Maryvonne

02 96 48 59 26

Mme MEREL Nicole

02 96 48 46 04

Courriel : [trankilik@orange.fr](mailto:trankilik@orange.fr)

## Stade Kénaçais

La santé du stade kénaçais se porte bien à cette mi-saison. Avec notre effectif de 37 joueurs, Le club confirme son objectif. L'équipe A répond à son statut de prétendant à la montée dans un championnat de D3 ou tout est possible encore. « la tâche ne va pas être simple mais ce qui est sûr c'est que nous allons donner le maximum pour tenter d'amener ce club en D2 quasiment 15 ans après ». L'équipe B se rapproche du milieu du classement de D4 et reste sur deux victoires. Chers Kénaçais et Kénaïses, vous êtes les bienvenus pour soutenir notre club et notre projet. C'est avec plaisir que nous vous accueillons le dimanche jour de match pour encourager les Verts et lors de notre repas annuel fixé le 01/03/2014 à la salle des fêtes Yves Guegan. (renseignez-vous auprès de Kévin LE BOZEC au 06/45/64/28/37).

Amicalement.

## Bourse aux vêtements

L'association de la « Bourse aux vêtements » a tenu son assemblée générale le jeudi 16 Janvier. Devant une vingtaine de bénévoles, Mado HAMON a présenté le bilan de l'année 2013.

Bourse de printemps : 34% de ventes

Bourse d'automne : 27% de ventes

Bourse aux jouets : 48% de ventes

Le solde est positif et le bénéfice de l'année s'élève à 186,45€.

Mado HAMON remercie la municipalité pour son soutien : Elle permet à la Bourse de fonctionner dans de bonnes conditions grâce à l'aide des employés communaux, des locaux alloués et du matériel. L'association ne demande aucune subvention communale.

Le 23 Janvier 2010, pour la première fois, l'association de la « BOURSE aux VETEMENTS » avait décidé d'apporter son aide à un projet engagé et reconnu, en l'occurrence « Objectif autonomie ».

Son bilan financier lui permet de réaffirmer son engagement à des causes généreuses et d'intérêt général. Le samedi 1<sup>er</sup> Février, les membres de l'association se retrouveront à 18h, à la salle d'animation et, en présence du maire Pierrick ROUSSELOT, leur présidente, Mado HAMON remettra officiellement un chèque de 400€ à trois associations invitées : La KEN'ADOT (marche organisée pour les dons d'organes et de tissus humains), Marie CURIE (aide à la recherche sur les cancers d'enfants), et pour la seconde fois, OBJECTIF- AUTONOMIE, présidée par Denis PENNDU.



L'assemblée générale

### Le bureau 2014

- > Présidente : Madeleine HAMON
- > Vice-présidente : Marie-Paule LE GOFF
- > Secrétaires : Marie-Perrine BRICQUIR et Josiane REGUER
- > Secrétaire adjointe : Josette GEFFROY
- > Trésorière : Nicole LISSILLOUR
- > Trésorière adjointe : Annick HENRY

### Le calendrier des bourses 2014

#### La bourse de printemps :

- > Dépôt : mercredi 5 mars de 9h à 17h.
- > Vente : Vendredi 7 Mars de 14h à 17h et samedi 8 mars de 9h à 17h.

#### Les bourses d'hiver :

##### Vêtements

- 12. Dépôts : mercredi 8 octobre de 9h à 17h
- 13. Vente : vendredi 10 octobre de 14h à 17h et samedi 11 octobre de 9h à 17h .

##### Jouets – déco- bijoux

- 9. Dépôt : vendredi 7 novembre de 9h à 17h
- 10. Vente : samedi 8 novembre de 9h à 17h.

Bourse aux jouets du samedi 9 novembre.



## Club informatique Kénaçais

Une saison prometteuse a été entamée. Les adhérents bénéficient dorénavant de conditions optimales pour s'initier ou approfondir leurs connaissances en informatique.



Pendant 6 ans l'école Albert Jacquard nous a hébergés. Les contraintes imposées par les horaires scolaires nous limitaient dans nos activités.

Le local proposé par la mairie nous permet désormais d'organiser plusieurs cours quotidiens assurés par des animateurs motivés en utilisant du matériel neuf installé avec l'aide précieuse des employés communaux que nous remercions.

Grand merci aux enseignantes de l'école primaire pour leur accueil: En laissant l'accès de leur salle informatique au club, elles lui ont permis de s'épanouir avant de prendre son autonomie.

Le club entame sa septième année avec 41 élèves répartis en 7 groupes et 7 animateurs :

- > Initiation, pratique de l'outil informatique : Marie Perrine, Jean-Pierre :
- > Perfectionnement et travaux pratiques : Joël, Loïc, Charles.
- > Création de sites web : Pierrot.
- > Atelier photos : Louis, un vrai professionnel.

### Le 11 Décembre s'est tenue l'assemblée générale

En présence de 27 adhérents, notre Président a retracé les événements marquant la saison 2012-2013, dont l'arrivée de LOUIS, un professionnel de la photo et lui-même adhérent du club photo de Lannion (Objectif Image Trégor). Depuis plusieurs années nous avons des demandes pour un cours photo. Les compétences étant désormais présentes en la personne de Louis, nous nous sommes équipés d'un vidéo projecteur et d'un écran afin de pouvoir mieux travailler lors des cours.

Le rapport financier présenté a reçu quitus de l'ensemble des participants.

Le conseil d'administration est composé du groupe des animateurs et Mme LENOIR.

### La composition du bureau est la suivante :

- > Président : Pierrot DAVY
- > Vice-Présidente : Marie-Perrine BRICQUIR
- > Trésorier : Jean-Pierre REGUER
- > Trésorier-Adjoint : Loïc ROBARD
- > Secrétaire : Joël FRANÇOIS
- > Secrétaire-Adjoint : Charles GIBASSIER

Un pot, agrémenté des petites douceurs personnalisées des adhérents, a conclu cette soirée très conviviale.

### Renseignements :

Pierrot DAVY 02 96 48 48 50,  
Joël FRANÇOIS 02 96 48 13 87



## Atelier Marie Curie

Les adhérentes de l'Atelier Marie Curie vous souhaitent à tous une belle année 2014 ; qu'elle vous permette de réaliser vos désirs et vous garde en bonne santé.

Nos activités se poursuivent le mardi après-midi de 14h à 17h à l'ancienne école maternelle dans la convivialité et la bonne humeur et nous serions heureuses d'accueillir celles qui voudraient se joindre à nous pour réaliser tricots, broderie, crochet, mosaïque... ou de nouvelles activités manuelles.

Le marché de Noël de Trélévern puis surtout celui de La Clarté nous ont permis de vendre beaucoup d'ouvrages. Le beau temps qui était de la partie a amené un grand nombre d'acheteurs.

Il nous faut donc maintenant travailler à renouveler nos stocks !

Nous vous rappelons que nous pouvons aussi exécuter vos commandes (layette

ou autres) avec votre laine si vous le souhaitez.

**Pour vous procurer nos ouvrages vous pouvez :**

> **soit venir le mardi pendant notre permanence ;**

> **soit vous adresser à la boulangerie « Le Pétrin du Port »** à Perros Guirec qui prend en dépôt certains de nos ouvrages.

> **soit vous adresser au magasin « Armorlaines »** 21 rue de Acacias Lannion (Nod Uhel derrière Aziza) ; ce fournisseur de laines très bien achalandé nous fait l'amitié de prendre quelques-uns de nos ouvrages en dépôt vente.

Si de nouveaux commerçants pouvaient nous aider pour la diffusion de nos réalisations, nous leur en serions reconnaissantes.



> **soit nous contacter**

02 96 23 80 48

06 89 48 06 91 - 06 74 74 76 53

[maritebassoullet@aol.com](mailto:maritebassoullet@aol.com)

Nous vous rappelons que tout notre travail est bénévole et que le bénéfice de nos ventes est reversé au Pr. Delattre à L'Institut Curie à Paris pour ses recherches sur le neuroblastome chez l'enfant.

## FNACA

Après huit années passées à la présidence du comité Saint Quay-Perros/Trégastel, j'ai décidé de donner ma démission. Lors de l'assemblée générale annuelle du 13 décembre 2013, un nouveau bureau a été élu avec uniquement des membres de Trégastel. Suite à cette élection, j'ai pris contact avec André Morvan, président FNACA du comité de Lannion. Celui-ci m'a accueilli, écouté et validé la proposition faite, selon laquelle j'ai proposé d'être responsable local pour les communes de St Quay-Perros, Perros-Guirec, Louannec et Trélévern : Aujourd'hui, 31 adhérents et 10 sympathisants. Je suis pleinement satisfait de cette nouvelle et positive situation ; ainsi je garde le contact avec les an-

ciens combattants et les veuves pour qui j'ai tant donné. Je serai toujours à leur disposition pour tous renseignements. Je serai toujours présent au côté de M. le Maire pour les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et bien sûr du 19 mars, devant la stèle installée par la Mairie de St Quay, pour perpétuer le devoir de mémoire.

Aux Kénaïses et Kénaïses et au nom des adhérents et sympathisants, je vous présente mes meilleurs vœux 2014 et surtout une bonne santé.

Bloavez mad.  
Christian LE GUILLOUZER.

## Amicale Laïque

En ce début d'année, l'amicale laïque vous souhaite une bonne année 2014, et remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps aux différentes sections: école, théâtre, art floral, carnaval et danse contemporaine.

Avec plus de 80 adhérents, le dynamisme de l'amicale ne se dément pas avec toujours comme maître mot : la convivialité.

La section art floral a rempli ses deux cours, le théâtre a ouvert un troisième cours pour les plus petits, la section carnaval est en plein préparatif pour le défilé de l'Ile Grande le 23 février, un nouveau stage de danse va être proposé en mars et enfin la section école sous la houlette d'Hervé Brélivet, nous prépare les prochains événements de 2014 (madeleines, vide-grenier, kermesse etc...). Nous avons aussi connu de belles rencontres fin 2013 entre la section Art floral et les enfants de l'école lors de l'animation de Noël et une soirée couscous rarement aussi remplie.

**N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'amicale sur notre blog: <http://amicalelaïque.kenanaise.overblog.com/>**

**Contact: [amicalelaïque.kenanaise@laposte.net](mailto:amicalelaïque.kenanaise@laposte.net)**

## L'école



Un dernier trimestre bien rempli avec les traditionnelles ventes de gâteaux le dernier vendredi de chaque mois, la vente des délicieux chocolats (bio et équitables), grand succès auprès des parents et le beau calendrier 2014 élaboré par Marion Laye.

Sans oublier la soirée couscous du 23 novembre, organisée par la section école: un succès avec 170 repas servis ! Le couscous fut apprécié des petits et des grands dans une grande convivia-

lité. la soirée se poursuit par quelques pas de danse jusque tard dans la soirée. Les parents bénévoles se sont relayés afin d'assurer le bon déroulement de la soirée.

Les recettes de la soirée serviront à financer les sorties et voyages scolaires de l'école Albert Jacquard.

Un grand merci aux participants et aux bénévoles pour cette soirée bien réussie!



## Les prochains événements

### A venir :

- > la vente de madeleines confectionnées par les parents de l'école le 1<sup>er</sup> février, réservez dès maintenant.
- > Le vide grenier, le dimanche 13 avril à l'ancienne école, réservation auprès de Sonia : tél. 06 95 64 03 35 à partir du 1<sup>er</sup> avril
- > La tombola, dont la vente commencera début juin pour un tirage au sort lors de la kermesse.
- > La kermesse, le dimanche 29 juin à la salle Y. Guégan, nous recherchons à cette occasion des lots ou des sponsors, merci d'avance pour votre générosité

Contact : [herve.brelivet@orange.fr](mailto:herve.brelivet@orange.fr)

## Le Carnaval



Dès janvier, l'équipe Carnaval reprend les chemins des serres d'Emmanuelle et Jean-Marc Bellec afin de construire le char de l'amicale à l'abri des intempéries.

Cette année, le thème du carnaval : « De quoi tu rêves ? » ne manquera pas d'attiser l'imagination de nos carnavaliers pour un beau défilé haut en couleur le 23 février à l'île Grande.

Contact : [Erik Jacob](mailto:Erik.Jacob)

## La danse contemporaine

Lucile Ségala propose des cours de danse contemporaine pour adultes et enfants pendant les vacances scolaires.

Le stage des vacances de la Toussaint a bien fonctionné chez le groupe d'adultes et d'adolescents avec une dizaine d'apprentis danseurs. L'ambiance était des plus conviviales, la gentillesse et la pédagogie de Lucile font mouche à chaque fois.

Le prochain stage du 10 mars au 12 mars aura lieu en alternance à l'ancienne école et à la salle Guégan.

Pour les enfants de la grande section au primaire: de 11h à 12h15  
Pour les adolescents et adultes de 19h à 20h15.



Contact : [marianne.deniel@orange.fr](mailto:marianne.deniel@orange.fr)

Tél : 02 96 49 06 63



## Le théâtre: 4 pièces au programme !



Les plus jeunes, moyenne et grande sections de maternelle, travaillent sur une pièce intitulée « Le petit poisson qui voulait retrouver sa rivière ». Les CP et CE ont choisi « Le trésor de Toutoukhamon », tandis que les CM travaillent sur une pièce comique inspirée des contes traditionnels sur les loups au titre évocateur « C'est nous les loups ».

Ces 3 pièces mises en scène par Christine Paillat seront présentées au public le 24 mai après-midi à la salle Guégan.

Contact : Céline Guégan [guegan.celine@orange.fr](mailto:guegan.celine@orange.fr)



La troupe scène Kénane est en pleine répétition pour 4 représentations les 16, 17, 23 et 24 mai à la salle Y. Guégan.

Nous serons transportés au siècle dernier dans un drôle de pensionnat pour jeunes filles. Mais les apparences sont parfois trompeuses : rires, quiproquos et rebondissements seront comme toujours au rendez-vous.

Contact : Claude DENIEL : 06 87 35 83 24 [cldeniel@orange.fr](mailto:cldeniel@orange.fr)

## L'art floral



Depuis septembre, nos passionnées d'art floral se retrouvent un lundi par mois (16H30 ou 20H15) à la salle bleue. Sous la houlette de Chantal, de magnifiques bouquets sont exécutés (Arc de fleurs, fleurs emmaillottées, décoration de Noël ..). Venez voir les belles réalisations sous le blog de l'art floral.

Prochains rendez-vous de l'année : 10/02-17/03-14/04-19/05 et 16/06.

Blog: <http://artfleursetc.over-blog.com/>

contact : [regine.thomas-botrel@laposte.net](mailto:regine.thomas-botrel@laposte.net)

### Une animation de Noël pour les enfants

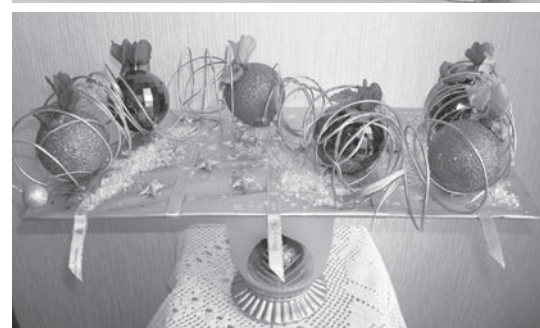
Mi-décembre après l'école, une dizaine d'enfants a participé à un atelier d'art floral encadré et animé par des adultes de la section « art floral ». Sous les directives de Marie-France et de Mado qui

avaient préparé et programmé l'atelier, aidées dans leurs réalisations par Annie et Josiane, ils ont pu découvrir et exploiter mousse, feuillages et végétaux de nos jardins... Le pourpre et le violet étaient les nuances utilisées. Une bougie et des boules apportaient la touche de circonstance : Toutes les compositions étaient réussies et flatteuses ; enfants et adultes étaient ravis de ce moment et du savoir partagé.

### De nouvelles animations à venir pour les enfants

Un nouveau rendez-vous est prévu pour la fête des mères et un après-midi « art créatif » est à l'étude au premier trimestre 2014.

Contact : [amicalelaique.kenanaise@laposte.net](mailto:amicalelaique.kenanaise@laposte.net)



## Gym Loisirs

Gym Loisirs propose 2 types de cours : la gymnastique d'entretien le lundi soir (19H-20h) et le jeudi matin (9H15-10h15) et du pilates, le mardi et jeudi (13H15 à 14H15).

Il est toujours possible de s'inscrire à la gymnastique d'entretien pour 1 ou 2 trimestres : les séances s'adressent à tous les amateurs de gym (hommes et femmes, jeunes et seniors...). Elles se déroulent sur un fond musical et dans un esprit de convivialité. Le matériel est fourni par l'association.

Les cours de Pilates sont eux complets pour cette année. Animée par Peguy Le Guyader, cette gymnastique douce permet

de renforcer son dos, ses abdos, sa ceinture abdominale et le plancher pelvien.

Le 16 décembre, un nouveau bureau a été élu avec à sa tête une nouvelle présidente : Annette Cavanna, trésorière : Murielle Thierry, trésorière adjointe : Annie Josse et secrétaire : Marianne Déniel.

**Contact :** [gymloisir.kenanaise@laposte.net](mailto:gymloisir.kenanaise@laposte.net)  
Tel: 02 96 23 00 70 ou 02 96 49 06 63



## Esperanto

J'avais déjà rencontré Gaby, mais au cours d'une fête organisée pour le départ d'un couple d'amis communs du SEL (système d'échange local), il y avait quelques ateliers et animations. Je revenais d'une balade à la découverte de l'estran, je rentre dans la salle et je vois Gaby maniant craie et tableau, faisant parler et chanter, en espéranto, une quinzaine de personnes de 7 à 77 ans et plus...

Qui a le plus retenu mon attention ? Maintenant je ne saurais le dire, tant Gaby et l'espéranto sont indissociables !

Et pourquoi ne pas se lancer dans l'aventure ?

Je suis à la retraite depuis peu, j'ai trouvé les activités me convenant mais il faut aussi entretenir la mémoire et l'apprentissage d'une langue serait un parfait atelier.

Je me renseigne donc sur cette langue universelle, sur son créateur, L. Zamenhof, et la présence chaleureuse de Gaby fait le reste...

Je débute les cours en mars 2012, une fois par semaine. Je travaille assez assidûment et après bientôt un an, je lis des écrits simples et je vais commencer une correspondance avec un espérantiste d'un autre pays.

Et pourquoi ne pas envisager un jour un voyage avec la « route des espérantistes » ? Mais pour l'instant la langue parlée n'est pas encore au point !

Pourtant l'espéranto semble assez facile à apprendre, il présente une grande logique. Après il faut s'entraîner pour la construction des phrases. La lecture joue là un grand rôle car elle permet d'acquérir cette gymnastique.

Les cours avec Gaby se poursuivent. Cela permet aussi d'échanger sur de nombreux sujets, de parler jardinage en visitant son jardin si particulier.

Peut-être ai-je mis beaucoup de rêves dans tout cela, mais je trouve de la poésie dans certains mots et cela encourage pour continuer l'apprentissage et rajoute une bouffée de bonheur !

Galet= rulstoneto=petite pierre qui roule

arobase =heliko=escargot

...et encore bien d'autres !

Peut-être que cela sera un palier pour apprendre une autre langue ?

Mais, tout comme Gaby, l'intérêt est de toujours avoir envie de découvrir et de s'émerveiller !

Maryvonne SELLIER

## Scots Bonnet

Le groupe des Scots Bonnet a organisé pour la première fois en novembre un « Ceilidh », activité très populaire en Écosse permettant à tous de s'amuser tout en s'essayant à des danses simples au son de musiques typiques de cette région. Cette soirée annoncée dans la dernière édition du magazine «Vivre à Saint Quay» a réuni une trentaine de personnes qui ont dansé sur des airs de valse, de polka, mais aussi de reel et de jig. Au programme : des danses basiques avec des figures élémentaires comme les moulins, la figure de huit, le cercle ou encore la grande chaîne. Les participants ont eu l'occasion de déguster des shortbreads (biscuits sablés) en buvant du cidre ou de l'eau, (pas de whisky écossais pour cette première édition) en regardant une démonstration leur permettant de voir une danse plus complexe nécessitant un apprentissage.

Certains membres du groupe ont participé au téléthon de Perros Guirec, le 9 décembre dernier à la salle des Traouieros afin de montrer au public quelques facettes de ces danses peu connues du public français avant d'inviter des membres de l'assistance à les rejoindre sur la scène pour participer à des danses de Ceilidh. Il semble que le public ait apprécié cette opportunité de quitter sa chaise et de s'activer.

Quelques activités en dehors des cours hebdomadaires et des soirées ponctuelles sont prévues.

Nos amis britanniques de Bridport organisent un bal le samedi 18 janvier auquel certains danseurs du groupe vont participer aussi bien pour le plaisir de la danse que pour retrouver des amis, des liens s'étant créés au fur et à mesure des années.

Un week-end de danse comprenant deux soirées dont un bal formel aura lieu fin Mars à Guernesey, week-end fort sympathique que certains d'entre nous ne rateraient pour rien au monde.

Un stage pour danseurs débutants et intermédiaires aura lieu à la salle Yves Guégan le samedi 8 février de 10 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 16 heures. Le dimanche, le stage même lieu et mêmes horaires, s'adressera à un public plus confirmé. Ce week-end de stage sera animé par notre professeur diplômé de La Royal Scottish Country Dance Society, Martine Guilbert. Pendant la pause du déjeuner les danseurs partageront des plats et boissons apportés par chacun d'entre nous.

Coût du stage et modalités d'inscription sont disponibles sur notre site internet : [www.scots-bonnet.fr](http://www.scots-bonnet.fr)

Le groupe des Scots Bonnet vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

M.L. BARRET / M. GUILBERT



© Téléthon Côte de Granit Rose 2013

## Chorale «O QUAY LIBERT'AIRES»

Après une année de battement et d'incertitude, la Chorale de St Quay «O Quay Libert'Airs» reprend ses répétitions sous la baguette d'un nouveau Chef de Chœur Viviane Meunier.

Nous l'avons également rebaptisée. Elle s'appellera dorénavant : QUAY des CHANTS

Nous répétons tous les mardis matin de 10h à 12h dans la salle Yves Guégan de St Quay-Perros.

**Contacts : Santine POLETTI 06 82 37 58 34**

**Michel Merle 02 90 96 03 84 ou Marie-Agnès Raoul 06 75 14 33 09**

## Banque alimentaire

Marie Paule LE GOFF, Adjointe aux Affaires sociales, tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'opération « Banque alimentaire » les 29 et 30 novembre 2013.

## Amicale des retraités

Cette fin d'année 2013 a été riche en manifestations et sorties. Tout d'abord, la sortie du 23 septembre « croisière sur l'Odé », puis notre excellent repas dansant du dimanche 17 novembre qui a réuni quelques cent convives dans une ambiance festive et très conviviale et, enfin, la sortie de fin d'année à Carhaix : C'était un déjeuner gourmand entrecoupé de périodes de danses, suivi d'un grand spectacle présentant 60 ans de chansons françaises. Tous les participants ont été ravis de cette belle journée. Nous avons terminé l'année en beauté avec la traditionnelle bûche de Noël. Le bureau se dit globalement satisfait de cette année transitoire et fera encore mieux en 2014. Je tiens à remercier per-

sonnellement tous les bénévoles de l'Amicale, qui, tous les jeudis, sont disponibles pour aider à la mise en place du goûter, les courses, la vaisselle... Ce sont des petites mains précieuses à la pérennité de l'association.

L'amicale se joint à moi pour vous présenter à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, santé et bonheur.

Le Président, Jimmy BART.

Une triste nouvelle de dernière minute vient endeuiller notre l'amicale : la disparition soudaine de notre secrétaire adjoint et responsable de la section bouliste, M. Ralph SCHMITT. Il va manquer à tous et créer un vide parmi les joueurs de boules.

### CALENDRIER 2014

- > **vendredi 24 janvier** – Assemblée générale
- > **Dimanche 23 février** – Thé dansant
- > **Lundi 12 mai** – Sortie à Nantes « Floralties internationales »
- > **Du 8 au 14 juin** – Voyage annuel en Espagne « Les Asturies, la Galice et la Castille »
- > **Jeudi 26 juin** – Repas des boulistes
- > **Jeudi 17 juillet** – Goûter estival
- > **Vendredi 25 juillet** – Loto
- > **Jeudi 21 août** – Goûter estival
- > **Jeudi 4 septembre**  
Reprise des goûters hebdomadaires
- > **Fin septembre** – Début octobre  
1 sortie ?
- > **Dimanche 16 novembre** – Repas de l'amicale
- > **Début décembre** – Déjeuner-spectacle de fin d'année.



## Danses bretonnes

Nous avons démarré l'année le jeudi 9 janvier 2014, par la traditionnelle galette des rois avec les musiciens Pierre et Philippe.

Nous sommes 93 danseurs à se réunir tous les jeudis dans la salle communale de 20h30 à 22h30.

Les cours sont animés par JEAN-CLAUDE, JEANNETTE et RENÉ.

**Les activités de l'année 2013-2014 seront :**

Le repas de l'association aura lieu le samedi 25 JANVIER 2014.

A cette occasion nous organisons, de 14h à 17h :

> un stage de danse Fisel et de Kost ar c'hoat, animé par Jeannot Le Coz de Plouguernevel.

> Début Février il y aura une dégustation de crêpes pour la chandeleur.

> Balade autour de Saint-Quay-Perros le 22 mai.

Nous préparons la descente de l'Aven ou du Belon le 14 juin 2014.

Nous vous souhaitons une bonne année 2014.

Le bureau.



# Elections municipales 2014 : mode d'emploi

## Nombre de sièges à pourvoir : 15

Conformément aux dispositions de la loi du 17 mai 2013, les conseillers municipaux de communes de plus de 1000 habitants seront élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Elles doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, ceci avec alternance obligatoire « une femme/un homme » ou « un homme/une femme ». Les candidats doivent faire obligatoirement une déclaration de candidature auprès du représentant de l'Etat et ceci pour chaque tour de scrutin.

Au premier tour de scrutin, la liste qui obtient la majorité absolue (50% des voix plus une des suffrages exprimés) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

En cas de second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent être modifiées et peuvent aussi fusionner avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des

suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour. Les listes n'ayant pas obtenu 5% des suffrages exprimés sont éliminées.

### **Elections de conseillers communautaires à la Communauté d'agglomération «Lannion Trégor Communauté».**

Les électeurs auront aussi à désigner les représentants de Saint Quay-Perros au conseil communautaire de Lannion Trégor Communauté. Ils sont au nombre de deux, en respectant la parité « femme/homme ». Un remplaçant sera aussi à désigner.

### **Aussi, le bulletin de vote comportera la liste des candidats à la fonction de conseiller (ère) municipal(e), et la liste des candidats à la fonction de conseiller communautaire.**

Bulletins nuls : la règle de validité des bulletins est définie par les dispositions du Code électoral mais à titre de première information :

- > **une rature = bulletin nul ;**
- > **un rajout = bulletin nul ;**
- > **modification de l'ordre de présentation = bulletin nul**

Tout électeur venant voter devra se munir d'une pièce d'identité : Carte nationale d'identité, Passeport, Carte

d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président de l'assemblée parlementaire, Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat, Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires, Permis de conduire, Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat, Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 03 janvier 1969, Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa de l'article 138 du code procédure pénale, Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

## Recensement de la population 2014

Le recensement de la population 2014 a débuté le 16 janvier dernier et s'achèvera le 15 février 2014. Trois agents recenseurs, dûment accrédités et porteurs d'une carte officielle délivrée par le Maire, sont chargés de distribuer et de collecter les questionnaires. Ces personnes sont : Marie-Perrine BRICQUIR, Sylvie LE HOUEROU et Sophie TAUREAU.



# INFORMATIONS DIVERSES

## DON du SANG (collectes 2014)

### PERROS-GUIREC

#### SALLE KROAS NEVEZ

(près du stade Y. Le Jannou)

> Mercredi 12 février  
14h à 19h

> Mercredi 14 mai  
14h à 19h

> Mercredi 16 juillet

11h à 13h

15h à 18h30

> Mercredi 6 août  
11h à 13h et 15h à 18h30

> Mercredi 12 novembre  
14h à 19h

### TRÉGASTEL

#### CENTRE des CONGRES

> Lundi 7 juillet  
10h30 à 13h  
15h30 à 18h30

> Lundi 11 août  
10h30 à 13h  
15h30 à 18h30

## L'URBANISME À SAINT QUAY-PERROS

Notre commune a vu entre 2012 et 2013, quelques maisons s'édifier malgré un coût du foncier assez élevé et un marché de l'immobilier au ralenti sur le secteur.

Dans le secteur de Saint Méen où la zone 1 AU3 ouverte à l'urbanisation depuis 2009, voit l'édification de trois constructions.

A proximité, une division parcellaire a autorisé deux autres constructions.

Dans le bourg, proche de la mairie, une autre division

parcellaire a permis la construction de deux maisons aujourd'hui en cours d'achèvement. Un permis de construire a été accordé à la résidence Magellan.

Enfin, à côté de l'Intermarché, la réalisation d'un lotissement doit permettre la construction de sept maisons ; une première construction vient de démarrer, en espérant que d'autres suivront.

Gérard DAUVERGNE  
Adjoint à l'Urbanisme

## ETAT CIVIL 2013

### NAISSANCES

- > Eole Milo MOISON – le 4 janvier – 13 rue de Bouscao
- > Ambre Inaya Azur HOUZET – le 21 février – 4 rue des Hortensias
- > Titouan Jean Marcel CARRÉ – le 12 juillet – 23 bis rue de Balaneyer
- > Katell Anne-Marie Yaël THOMAS ISSERMANN – le 20 juillet – 11 rue de l'église

### MARIAGES

- > Le 11 mai – Vincent CARO & Emilie Christine Lucie HERVO
- > Le 20 juillet – Bastien Paul Sylvain LÉBOUCHÉ & Marion Clémentine Hélène OLIVIER
- > Le 27 juillet – Olivier Lucien Robert GUILLEMOT & Emilie THORAVAL
- > Le 31 août – Séraphin FAYE & Karine Pierrette HENNEQUIN
- > Le 7 septembre – Eric DRILLET & Shalini SINGH

### DÉCÈS

- Le 30 janvier à Lannion – Roger CROZET dit VIANET, 5 rue Balaneyer
- Le 11 février à Lannion – Eugène Auguste Marie LE BRAS, 29 Avenue de la mairie
- Le 10 mars à Lannion – Marie MORVAN épouse THOMAS, 2 rue de Crec'h ar Goff
- Le 7 avril à Lannion – Annie POIGNAND épouse LE LAY, rue de Park ar Chr'a
- Le 30 avril à Saint-Quay-Perros – Claude Paul Ernest LAMBARD, 11 avenue de la mairie
- Le 10 juin à Lannion – Marcel Louis GEFFROY, 40 rue de Balaneyer
- Le 15 juin à Tréguier – Yvonne Marie LE GUILLOU veuve PAUVY, 35 Résidence du Vallon
- Le 17 septembre à Lannion – Jean-Pierre PERSON, Crec'h Quillé
- Le 16 décembre à Saint-Quay-Perros – Goulven Jean-François COZ, 11 rue de Balaneyer



# Une nouvelle aire de jeux pour nos tout petits près de la Coulée verte



© Photos : Louis DUPRE





Adieu 2013 ...  
en avant vers 2014 !

### **Vivre à Saint-Quay**

Ce journal a été construit sous la direction de la Commission « Communication, Journal Communal »

Responsable de la publication : Yves DAVOULT - Membres de la commission : Pierrick ROUSSELOT, Marie-Paule LE GOFF, Josiane REGUER, Annie CROLET, Agnès TOULLIC, Michèle SAPANEL, Pierre COATANEA, Louis HENRY, Robert ROHOU, Marie-Claire LE ROUX et Marie-Hélène LE BERRE.

Rédaction, documentation, composition, publicité, diffusion : Mairie de Saint Quay-Perros.

Crédits photos : Gérard DUPONT, Mairie de St Quay-Perros, Jean-Jacques BERTHOU, Christophe CAILLOU, Louis DUPRÉ, Roland GEFFROY.